

COMPTES RENDUS

HEBDOMADAIRES

DES SÉANCES

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

PUBLIÉS,
CONFORMÉMENT A UNE DÉCISION DE L'ACADÉMIE

En date du 13 Juillet 1835,

PAR MM. LES SECRÉTAIRES PERPÉTUELS.

TOME CENT-TROISIÈME

JUILLET — DÉCEMBRE 1836.

PARIS,
GAUTHIER-VILLARS, IMPRIMEUR-LIBRAIRE
DES COMPTES RENDUS DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,
SUCCESSEUR DE MALLET-BACHELIER,
Quai des Augustins, 55.

1836

» De ce nombre sont les Échinides et les Étoiles de mer. Des recherches encore inédites sur la métamorphose des Oursins m'ont amené à conclure que la larve (abstraction faite des organes purement accessoires, bras, frange ciliaire) devait être considérée comme composée de deux parties : l'antérieure formée par la portion saillante au-dessus de la subombrelle, et qui comprend le lobe préoral, plus la région œsophagienne; la postérieure composée de tout le reste du corps.

» Dans la métamorphose, la première de ces deux parties se détache à sa base, tandis que la seconde tout entière se transforme en Oursin.

» On peut voir, dans ces deux parties constitutives des Pluteus d'Échinides, des parties correspondant aux deux divisions fondamentales (calice et pédoncule) des larves de Comatules : leur destinée est la même, seulement la région antérieure, caduque, des Pluteus d'Échinides ne se fixe jamais et tombe plus tôt.

» Quant à la concordance, signalée en commençant, entre l'évolution de la poche tentaculaire des Comatules et Holothuries, elle semble exister tout aussi bien entre les Comatules et les Oursins, où nous retrouvons l'homologue de cette poche dans la partie désignée par Metschnikoff sous le nom d'*amnios*. »

ANTHROPOLOGIE. — *Sur les habitants de la grotte de la Bèche-aux-Roches.*

Lettre de MM. MARCEL DE PUYDT et MAX. LOHEST.

« Le 6 septembre dernier, M. de Quatrefages a présenté à l'Académie une Note de M. de Nadaillac : « Sur la découverte faite, en Belgique, d'une sépulture de l'âge du Mammouth et du Rhinocéros. » (*Comptes rendus*, t. CIII, p. 490).

» Dans cette Note, M. de Nadaillac nous fait l'honneur de parler du Mémoire que nous avons présenté sur la grotte de la Bèche-aux-Roches, commune de Spy, au congrès de la fédération archéologique et historique de Belgique, tenu à Namur les 18 et 19 août.

» Après avoir résumé notre description géologique et paléontologique des niveaux de la caverne, et les caractères anthropologiques des crânes, M. de Nadaillac ajoute :

« La race de Neanderthal, que M. de Quatrefages a montrée persistant à travers les âges, à des degrés différents, et se montrant même de nos jours, sans être incompatible avec un développement intellectuel très accusé, a vécu sur les bords de la Meuse dès les temps les plus reculés. Ces hommes taillaient les silex, utilisaient les

ossements d'animaux, les défenses du Mammouth, fabriquaient des vases en terre cuite au feu, enterraient leurs morts, possédaient enfin les premiers rudiments de la civilisation. »

» Ces conclusions sont *personnelles* à l'auteur. Nous faisons nos réserves sur tout ce qui concerne l'idée d'une sépulture. Les constatations géologiques ne nous ont jamais permis de déclarer que les premiers habitants de la grotte « enterraient leurs morts ». Les ossements humains gisaient même à la partie *supérieure* du niveau inférieur, ils étaient immédiatement recouverts par la brèche très duré formant le second niveau ossifère, et le seul squelette dont il nous a été possible de déterminer la position a été trouvé couché sur le côté, la main appuyée contre la mâchoire inférieure. Les objets recueillis au niveau des squelettes peuvent seuls être considérés comme ayant été utilisés par les hommes de Spy et nous n'y avons remarqué ni ivoire travaillé, ni vase en terre cuite au feu. Les débris de poterie proviennent du *second niveau* ossifère, lequel peut être considérablement moins ancien que celui qu'il recouvre. Des défenses de Mammouth ont été trouvées non loin des crânes, mais elles ne portaient aucune trace d'un travail intentionnel.

» Admettre les conclusions précitées, ce serait, selon nous, confondre les produits si variés du deuxième niveau avec les produits de l'industrie relativement rudimentaire des hommes de la race de Neanderthal qui ont habité les bords de l'Orneau ».

PALÉONTOLOGIE VÉGÉTALE. — *Sur les affinités des flores éocènes de la France occidentale et de la province de Saxe.* Note de M. LOUIS CRIÉ, présentée par M. Chatin.

« Je me propose aujourd'hui d'attirer l'attention des botanistes et des géologues sur les espèces végétales qui font ressortir la parenté entre la flore éocène de la Sarthe et de Maine-et-Loire et celle de Skopau, de Dorstewitz, de Bornstedt et de Stedten, en Saxe. J'ai déjà signalé dans la flore du Mans l'*Asplenium cenomanense* Crié, le *Lygodium fyeense* Crié et le *Pteris fyeensis* Crié, qui semblent correspondre trait pour trait aux *Asplenium subcretaceum* Sap., *Lygodium serratum* Fried., et *Pteris parschlugiana* Ung., des dépôts de Dorstewitz (Saxe) (1).

(1) L. CRIÉ, *Sur les affinités des Fougères de la France occidentale et de la province de Saxe* (Comptes rendus, 6 septembre 1886).